



**DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE REMISE OFFICIELLE DE
MATERIELS A LA FEDERATION IVOIRIENNE DES SPORTS
PARALYMPIQUES
(Lundi, 23 mars 2026 / Marcory-INJS)**

[Verbatim protocolaire]

Il est des jours où le royaume de nos souvenirs majestueux s'enrichit ou s'agrémente d'événements nouveaux aussi saisissants que captivants.

Ainsi, ce lundi 23 mars 2026 sera inscrit, inéluctablement, au rang des jours qui enfantent des circonstances heureuses tant ce jour consacre l'exemplarité édifiante et l'ambition parlante d'une Fédération exceptionnelle : la Fédération Ivoirienne des Sports Paralympiques (FISP) que je vous demande de saluer par des ovations nourries.

En effet, si, en dépit d'un agenda extrêmement chargé, je me suis imposé l'impérieux devoir de prendre part à cette cérémonie de remise officielle de matériels et d'équipements sportifs, c'est pour marquer mon adhésion et traduire mes encouragements à la Fédération Ivoirienne des Sports Paralympiques.

Ce dispositif complémentaire viendra immanquablement renforcer les capacités des athlètes engagés dans les Sports paralympiques et améliorer significativement leurs conditions de préparation en vue de prendre part valablement aux compétitions internationales, avec en ligne de mire la qualification pour les Jeux paralympiques de Los Angeles 2028.

Oui, ils le peuvent parce qu'ils en ont le profil, les aptitudes, la détermination, les moyens et les ressources. Et parce qu'ils le peuvent, ils le doivent. Ils doivent briller. Ils doivent défendre les couleurs nationales sur chaque portion de terre où l'honneur de la patrie est engagé. Ils doivent hisser, haut et fièrement, le drapeau ivoirien.

La Côte d'Ivoire saura le leur reconnaître. Ils sont intelligents. Ils le savent. Ils se sont appropriés cette rage de vaincre, ce courage herculéen qui invite à foncer, à aller de l'avant tel un éléphant pour marcher sur nos adversaires et les dompter.

Cependant, pour atteindre de telles performances, il faut se soumettre à une discipline austère, à des exercices soutenus, à une endurance avérée, à une technicité probante, à une efficacité résolue ; le tout dans un environnement sain ponctué par des conditions de préparation optimales.

C'est pourquoi, en marge des dotations et autres appuis financiers que l'Etat de Côte d'Ivoire, sous l'impulsion magistrale de **Monsieur le Président de la République, Son Excellence Alassane OUATTARA**, met à la disposition des Fédérations sportives et des Athlètes lors des compétitions internationales, la Fédération Ivoirienne des Sports Paralympiques a fait l'option du renforcement de son patrimoine technique en s'appuyant essentiellement sur la parafiscalité qui lui est allouée.

Quelle initiative merveilleuse ! Quel modèle de gestion ! Quelle leçon d'intelligence sportive !

C'est le lieu pour moi d'adresser mes félicitations au Président Trazié Serge Pacôme et à l'ensemble de son comité directeur pour leurs efforts inlassables en faveur du développement des disciplines handisports et de l'inclusion des personnes en situation de handicap en Côte d'Ivoire.

Cette initiative de la Fédération Paralympique force le respect du mouvement sportif et appelle les encouragements de l'autorité. C'est un acte d'exemplarité, de responsabilité et de sérieux.

Ces actions de portée intergénérationnelle doivent se multiplier au sein des autres Fédérations, car l'avenir et le devenir de tout univers sportif reposent sur les actions présentes.

Au-delà de cette cérémonie de remise de matériels et d'équipements sportifs, je voudrais saisir l'opportunité de cette tribune pour signifier aux Fédérations Sportives, délégataires de la puissance publique, que l'aseptisation et la cohérence des textes qui régissent leurs organisations, la qualité de la gouvernance qui y prévaut, l'écriture planifiée de leurs projets sportifs, leur rigueur dans la gestion, l'élaboration d'un contenu d'activités assidues, la participation à des rendez-vous sportifs nationaux et internationaux constituent, à n'en point douter, le terreau d'un écosystème fédéral assaini, gage d'une professionnalisation en marche et signe d'une économie du sport en mouvement.

Mesdames et messieurs,

La Fédération Ivoirienne des Sports paralympiques réaffirme ce jour son engagement continu et continuuel à œuvrer à l'édification d'une nation rassemblée, ambitieuse, inclusive, prospère et solidaire.

Par cela, par cela même et par cela seul, elle montre et démontre que le thème de l'année sportive - « *Tous mobilisés pour le rayonnement du sport au service d'une grande Côte d'Ivoire* » - n'est pas un slogan, mais une réalité tangible, palpable, touchable, concrète, pratique, pragmatique.

Découlant de la vision stratosphérique du Président de la République qui ambitionne de faire de la Côte d'Ivoire une grande nation, ce thème nous invite ardemment non pas à l'inertie mais à l'action, non pas aux tergiversations mais à la décision, non pas aux bavardages stériles mais aux résultats glorieux, non pas à la division mais à l'union, non pas à la destruction mais à l'édification.

Car, c'est rassemblés, unis, solidaires, marchant main dans la main, que s'ouvriront pour nous des jours encore plus radieux grâce au sport, levain d'unité et de prospérité d'une Côte d'Ivoire vaillante, conquérante, résolument ambitieuse.

Vive les Sports paralympiques

Vive le rayonnement de la Côte d'Ivoire par le Sport

Pour que s'écrive l'histoire merveilleuse d'une nation ivoirienne unie, une, indivisible, solidaire, heureuse, résiliente, fière, victorieuse et prospère.

J'ai fini de dire.